Jacques, ſur la conduite qu'il a tenue à l'égard des Tireurs qu'il avoit ſous ſes yeux. Ne pourroit on pas plutôt préſumer du ſilence de *Jean* & de *Jacques*, une intelligence ſecrette entr'eux & les Tireurs, pour faire tomber *Paul* Accepteur dans le piége ? Car, pourquoi attendre la faillite deſdits Tireurs pour le pourſuivre ? Ils la prévoyoient certainement, & s'ils ne s'étoient point entendus avec eux, & qu'ils euſſent réellement fourni la valeur des lettres en queſtion, ils n'auroient point négligé de mettre tous leurs débiteurs en cauſe avant cette époque.

Mais, dira-t-on, l'Ordonnance eſt en leur faveur, ils ont le choix du débiteur, & cinq années pour exercer leur droit, ainſi ils ont pu garder le ſilence pendant deux mois & attendre l'événement.

C'eſt ici préciſément la queſtion de ſavoir ſi la Loi que l'on vient de citer, ſous-entend que *Jacques* ou *Jean*, Endoſſeurs, ont pu garder le ſilence dans la criſe d'une faillite qui ôte tout recours à *Paul* Accepteur, ſur-tout après ce qui s'étoit paſſé entre lui & leſdits Endoſſeurs lors de la préſentation des lettres, & ceux ci ont-ils pu en favoriſant ainſi les Tireurs, ſoit à deſſein, ſoit par négligence, conſerver des armes contre l'Accepteur, & cela ſous le prétexte que la Loi ne les aſſujettiſſoit point à faire les diligences requiſes en pareil cas.

Si la bonne foi (ainſi que cela doit être) fait la baſe du commerce, ne doit-elle point ici prévaloir ſur l'Ordonnance, qui n'a pas prévu tous les cas où l'on pourroit en abuſer, ſur-tout au préjudice d'un tiers qui ſe trouve la victime d'une manœuvre de la part des Endoſſeurs, qui, aux yeux des honnêtes gens, paroitra toujours ſinguliere ?

ÉTAT *des ſucres arrivés à Hambourg pendant l'année* 1764, *ainſi que le nom des Villes d'où ils ſont provenus.*

SAVOIR :

De la Ville de Bordeaux, . . .	18,814	*barriques.*
De celle de Nantes,	6,129	
Du Havre de Grace,	4,484	
De la Rochelle, . .	2,715	
De Bayonne, . . .	591	
De St. Malo, . . .	386	*barriques.*
De Marſeille, . . .	140	
De Dunkerque, . .	63	
De Londres, . . .	15,284	
De St^e. Croix, . .	1,008	
D'Amſterdam, . .	15	
TOTAL . . .	49,629	*barriques.*
De Liſbonne, ...	6,992	*caiſſes.*
De Madere, ...	150	
TOTAL	7,142	*caiſſes.*

DE LISBONNE, *le 26 Mars* 1765.

Il eſt entré dans le Port de Lisbonne depuis le 17 juſqu'au 23 Mars, 5 Navires Anglois, ſavoir, 1 Paquebot de Falmouth, 1 de la Virginie, & en dernier lieu de Cadix avec du bled & de la farine ; 1 de la Caroline avec du riz ; 1 de Londondery en leſt ; 1 de l'Iſle de Madere auſſi en leſt.

Il n'eſt venu qu'un Vaiſſeau Danois ſorti de Scoglietti, chargé d'orge.

Le ſeul Vaiſſeau Eſpagnol entré ici, a apporté du jonc, il étoit ſorti de Barcelone, & avoit touché à l'Algarve.

Il y avoit dans le Tage le 23 de ce mois, 72 Navires étrangers, non compris ceux ci-deſſus détaillés, ſavoir ; 29 Anglois, 8 Danois, 1 Eſpagnol, 9 François, 20 Hollandois, 2 Raguſins & 3 Suédois.

Le 17 Mars 1765, il eſt venu de Corck un Vaiſſeau Portugais dont le chargement conſiſtoit en charbon de pierre, en orge & en beurre, qu'il a déchargé à Lisbonne.

Le 21 il en eſt ſorti un en leſt, allant à Setuval.

Cours des changes à Liſbonne le 21 *Mars.*

Amſterdam à uſance de 2 mois, 1 cruſade de 400 *reis*, pour 48 ℔ & demi de gros banco ; — Londres à 30 jours de vue, 1000 *reis* pour 66 ℔ 7 huitiémes ſterl. Gênes à uſance de 3 mois, 722 *reis* pour 115 ß fuor banco ; — Madrid à 15 jours de vue, 2380 *reis* pour une piſtole ; — Paris, 464 à 460 *reis*, pour 1 écu de 3 ℔.

EXTRAIT *des Papiers Anglois du 26 au 30 Mars* 1765.

Entre pluſieurs nouvelles manufactures introduites depuis peu dans l'Améri-

que ſeptentrionale, celle de tapiſſerie de papier établie à la nouvelle York, n'eſt pas la moins avantageuſe ; c'eſt un article dont on fait beaucoup de demandes dans la partie occidentale de l'Amérique habitée par les Eſpagnols.

On eſpere qu'on révoquera dans peu l'acte qui exemptoit d'impôts l'importation des étoffes de laine d'Irlande & de la laine filée rouge brun dudit Pays ; on a fait voir au Parlement, que la quantité de ces marchandiſes que l'on tire de ce Royaume, a diminué beaucoup depuis peu.

Un tremblement de terre arrivé il y a quelque temps près du haut Elbe qui communique avec le bas, y avoit fait paroître une cavité que l'on dit etre augmentée depuis peu. On a remarqué que l'eau qui vient de ce gouffre, a une variété de couleurs ſingulieres; il en eſt de même du goût & de l'odeur qu'on y trouve. On dit que les Profeſſeurs de médecine de l'Univerſité de Leyde, doivent faire quelques expériences ſur cette eau.

On écrit de Quebec, que des raports bien fondés faits par quelques Sauvages du Lac ſupérieur (ce Lac eſt en quelque façon honoré d'un culte à cauſe de ſon immenſe étendue) ont donné lieu d'eſpérer de trouver une communication ou paſſage à l'Océan occidental, par le moyen des Lacs qui ſont dans l'intérieur du Canada; ces Sauvages aſſurent qu'il y a une riviere qui coule à l'Oueſt, l'eſpace de pluſieurs centaines de milles, que cette riviere eſt auſſi grande que le Miſſiſſipi. Si cela eſt vrai, avec le temps, ce ſeroit un moyen d'avoir part au tréſor d'Aquapuler & à toutes les richeſſes Eſpagnoles de la mer du Sud.

Il y a maintenant à Londres un Ingénieur étranger, qui a propoſé cette ſemaine, en demandant un traitement convenable, de conſtruire une machine flottante avec laquelle il prétend dégager la barre de St. Auguſtin dans la Floride orientale, au point que les plus gros bâtimens pourront paſſer deſſus ſans danger. C'eſt un homme qui a été ci-devant employé en France à des travaux de cette nature à l'entrée de la Seine & au Port de Cherbourg.

Des lettres de la Grenade, reçues par le Navire le *Hauwke*, diſent que la fievre de pourpre qui a enlevé un ſi grand nombre d'Anglois établis en ce Pays, eſt préſentement ceſſée, & que tout le monde y jouit d'une parfaite ſanté. Qu'on y a fait différens eſſais pour faire du rum, mais qu'on y a pas réuſſi ; on eſpere cependant qu'en perfectionnant la façon de cette liqueur, elle ſera égale à celle qui vient des Iſles du vent.

Extrait d'une lettre de Philadelphie, du 7 Février. Le Capitaine Ashmead qui vient de la Jamaique, nous apprend que pluſieurs Vaiſſeaux de guerre ayant des Troupes à bord, vont partir de cette Colonie : on ne ſait pas bien leur deſtination; mais en général on croit que c'eſt pour la Baye de Honduras : le même Capitaine avoit avec lui l'extrait ſuivant d'une lettre écrite de Kinſton le 23 Novembre dernier. Les Vaiſſeaux de guerre arrivés ici depuis peu d'Angleterre, doivent être prets Lundi prochain au nombre de 4, pour embarquer 500 hommes de troupes qui vont à la Baye de Houduras pour protéger notre commerce.

On apprend par des lettres de la Jamaique même ; que vers la mi-Décembre dernier, les Négres tant de la Ville de Spainsh-Town, que ceux des environs, avoient fait le complot de maſſacrer tous les blancs, & de s'emparer de leurs biens; mais la trame ayant été heureuſement découverte, on a mis en ſureté la plupart de ceux qui conduiſoient la conſpiration.

Nombre de Charpentiers de Navires, ſous la conduite d'un Maître Conſtructeur de Portſmouth, vont s'embarquer pour la Floride occidentale; ils vont établir des chantiers de conſtruction à Penſacole; il y a tant de cedres dans le voiſinage de cette Ville, que les Vaiſſeaux de guerre qui y toucheront, doivent être doublés de planches de ce bois de 2 pouces d'épais : on ſait en Amérique que le cedre a l'avantage ſur tous les bois, d'être à l'abri de la morſure des vers.

Le prix de la chandelle eſt exceſſif à préſent en Angleterre, ainſi que le profit que font les Chandeliers, la preuve en réſulte du calcul ci après.

Les Chandeliers achetent le ſuif brut 3 d. ſterl. la ℔ ; 14 ℔ de ſuif brut font

12 ℔ de chandelles, lesquelles reviennent à . . . . . 3 ß 6 d. *sterl.*

Les droits sont de	.	1
La façon & le coton	.	4
TOTAL . . .		4 ß 10 d. *sterl.*

Les Chandeliers vendent actuellement les 12 ℔ de chandelle, 6 ß 8 d. *sterl.*

On apprend par une lettre écrite de Naples le 17 Février dernier, que les antiquités qu'on a trouvées à *Pompeïa*, sont en grand nombre, il y a des peintures, des statues & des mosaïques en quantité, toutes aussi importantes qu'aucune de celles qui ont été découvertes jusqu'à présent. Les chambres peintes se sont bien conservées, elles n'ont pas de fenêtres, mais elles étoient éclairées par la porte qui étoit grande à proportion.

On a découvert à *Herculancum*, deux galeries ornées de peintures. On a trouvé dans chacune une chaise curule; une de ces chaises est dorée & un peu plus grande que l'autre.

On a trouvé en fouillant dans *Averse* 10, 000 piéces d'or monnoyé de la valeur *6 carlins*, (un carlin vaut 4 ß un quart Anglois) elles sont toutes du temps des Sarasins, le Roi s'en est emparé.

On a découvert derniérement à *Brindes* une centaine de rotolis de den. Romains d'argent; (le rotoli est un poids qui équivaut à 33 onces Angloises) ces deniers ont commencé d'être en usage sous *Sept. Severus*, & ont continué jusqu'à *Philippe le fils*. Le Roi a eu pour sa part 75 de ces deniers.

On a trouvé dans la terre près de *Perlo*, beaucoup de petits vases étrusques curieux. Des Dames Angloises furent l'Automne derniere pour visiter les antiquités de cette place; la Princesse de Francavilla y fut ensuite avec d'autres personnes. M. *Bruce* Gentilhomme Ecossois, fait dessiner trois basiliques, (salles ou chambre de Justice) qui sont encore existantes dans ce lieu: le Signor *Ricciardelly*, que l'on a vu en Angleterre & en Irlande, il n'y a pas long-temps, a dessiné & peint tout ce qu'il a pu renfermer dans un tableau, des murailles, tours & bâtimens de cette Ville.

On va augmenter l'impôt qui est déjà sur l'indigo étranger, apporté en Angleterre; on dit même qu'on a proposé de donner en récompense, l'argent qui en proviendra; pour encourager la culture de cette plante dans nos nouvelles Colonies de l'Amérique.

On apprend de *Warkwort*, dans le Comté de Northumberland, qu'une riviere nommée la *Coquet*, a changé son cours vers son embouchure, qu'elle s'est ouvert un passage à la mer, à un mille environ plus près que ci-devant; & comme dans ce changement, son cours est dans une direction plus droite, le canal est plus profond; la marée y entre avec une telle force, que dans peu par la seule opération de la nature, cette riviere deviendra navigable pour les Vaisseaux de charge, & en employant à propos le secours de l'art, un habile Ingénieur fera de cet endroit un bon Port, qui sera bien utile pour le public en général & pour le voisinage de Warkwort en particulier. La *Coquet* est après la *Tyne*, la plus grande riviere de ce Comté, les terres qui sont sur ses bords abondent en grains, en bonnes prairies & pâturages, de mêmes qu'en pierres franches quarrées & en mines de charbon. A 6 milles au Nord de Varkwort, & à 3 milles au-dessous de *Alnwich*, est située la Ville d'*Alamouth*, où la riviere *Alne* se jette dans la mer, & forme un Port susceptible d'amélioration. Il y a dans cet endroit grand nombre de très-beaux greniers, & on y embarque beaucoup de grains pour l'étranger; l'importation n'y est pas moins considérable. Mercredi 13 Mars, on y a lancé un Bâtiment neuf de 300 tonneaux; c'est le premier qu'on y ait construit.

DE BORDEAUX *le* 13 *Avril* 1765.

Il est entré dans ce Port le 6 & le 11 Avril, cinq Navires venant des Colonies Françoises, savoir, l'*Illustre*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Bd. Imbert*, venant de St. Domingue, chargé de 146 barriques, 5 quarts de sucre terré; — de 51 barriques de sucre brut; — de 63 boucauds, 24 futailles, 160 barriques, 8 tierçons, 61 quarts, 1 ancre & 7 barrils de caffé; — de 11 boucauds, 64 barriques, 14 tierçons, 11 quart & 1 ancre d'indigo; de 2 barriques de carret; de 6 caves de sirops & de 2 caisses & 4 barrils de confitures.

Le Navire la Ste. *Anne*, de Bordeaux, de 260 tonneaux, Capitaine *Claveau*; & le St. *Esprit*, de Bordeaux, auſſi de 260 tonneaux, Capitaine J. B. *Fourcade*, venant de la Martinique, chargés de 265 barriques, 9 tierçons & 7 quarts de ſucre terré; — de 84 barriques, 5 tierçons, 7 quarts & 1 ancre de ſucre tête; — de 29 barriques de ſucre brut; — de 2 boucauds, 299 futailles, 141 barriques, 109 tierçons, 209 quarts, 6 ſacs & 1 ancre de caffé; — de 80 futailles, 29 barriques, 26 tierçons, 44 quarts & 89 ſacs de cacao; d'une caiſſe de pâte de cacao; — de 2 balles de coton; — d'un grenier de canefice; — d'un grenier de bois de campêche; — de 11 morceaux de bois des Iſles; de 94 ſacs d'écorce de Gayac; — de 2 quarts de gingembre confit; — de 4 ſacs de gingembre ſec; — de 4 caves & 2 caiſſes de ſirops; — de 9 caiſſes de liqueurs; — d'une caiſſe & 17 barrils de confitures, & de 2 tierçons & 13 morceaux de vieux cuivre & d'étain.

Le Navire la *Société*, de Bordeaux, de 80 tonneaux, Capitaine *Urſin Jarreau*, venant de la Louiſiane, chargé de 3 greniers de bois de campêche; de 2 barriques 2 balles & 6 paquets de pelleterie; — de 3 futailles, 9 barriques & 1 quart d'indigo; de 3 barrils de riz & de 2 ballots de vieux cuivre.

Le Navire l'*Econome*, de Bordeaux, de 80 tonneaux, Capitaine *Daſſier*, venant de la Guadaloupe, chargé de 197 barriques, 3 tierçons de ſucre terré; — de 15 barriques, 1 tierçon, 68 quarts & 1 ancre de caffé; — de 2 quarts de cacao; — d'un grenier de bois de Gayac; d'une caiſſe & d'un barril de confitures; d'une caiſſe de ſirops.

De LA ROCHELLE *le* 13 *Avril* 1765.

Il eſt ſorti de cette Ville dans le courant du mois de Mars dernier, 15, 387 ℔ d'indigo; — 44, 449 ℔ de ſucre terré; 67, 689 ℔ de ſucre en pain; — 14, 786 ℔ de caffé; — 125, 420 *veltes* d'eau de vie; — 12, 229 ℔ de ſirop mélaſſe; — 2, 049 ℔ de ſucre vergeois, & 1, 497 ℔ de coton.

Il eſt arrivé ici les Navires ſuivants, qui ont apporté peu de choſe, par la diſette des marchandiſes qui regne dans nos Colonies.

Le *Fils unique*, Capitaine *Sicard*, venant de Cayenne, 1 quart d'indigo; — 6 barriques, 19 quarts de cacao; — 4 barriques de ſucre terré; — 2 barriques, 16 quarts & 2 demi ancres de caffé; — 8 barriques, 1 quart de rocou; — 25 balles de coton & 17 billes de bois de couleur.

L'Américaine, Capitaine *Latouche*, venant du Cap, 8 boucauds, 13 barriques, 2 tierçons, 5 quarts & 2 ancres d'indigo; 31 barriques, 2 quarts, 1 ancre de ſucre brut; — 6 quarts de ſucre terré; — 5 barriques, 58 quarts & 2 ſacs de caffé; — 4 balles & 1 demi-balles de coton.

Le coton de Cayenne a été enlevé auſſitôt qu'il a été débarqué, à 250 ℔ le *cent*; celui de St. Domingue vaut 150 à 155 ℔; le ſucre blanc, 3e. qualité 52 à 54 ℔; le ſucre brut, vingt-neuf à trente-ſix ℔; le ſirop, 14 à 14 ℔ 10 ß le *cent*; — l'indigo cuivré, 5 ℔ 12 ß à 5 ℔ 15 ß la ℔; le caffé de St. Domingue, 11, 13 ß 6 d. & 14 ß la ℔; — l'eau-de-vie de cette Ville, 79 ℔; — celle d'Oleron, 77 ℔; — l'eau-de-vie de Ré, 80 à 81 ℔; — celle de Cognac, 81 ℔ les 27 *veltes*.

Tous les Navires qui étoient dans nos rades ont mis à la voile, dans leur nombre étoient, ceux l'*Archimede*, Capitaine *Bertaud*, deſtiné pour St. Marc; — la *Henriette*, Capitaine *Bouin*, pour la Louiſiane, & le *Meſſager*, Capitaine *Fouché*, pour la Martinique.

De CLERMONT *le* 13 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Riom, 11 ℔ 6 ß 6 d.; à Clermont, 12 ℔ 7 ß; — à Iſſoire, 13 ℔ 10 ß 6 d.; — à Brioude, 12 ℔ 11 ß; à St. Flour, 14 ℔; — à Mauriac, 16 ℔; — à Aurillac, 16 ℔ 8 ß 5 d.

De PERPIGNAN *le* 6 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Perpignan, 23 ℔ 14 ß 10 d.; — à Prades, 26 ℔ 10 ß 1 d.; — au Montlouis, 20 ℔ 18 ß 8 d.; à Foix, 20 ℔; à Pamiers, 16 ℔ 15 ß 11 d.

D'ALENÇON *le* 13 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Alençon, 12 ℔ 6 ß 10 ₰; — à Mortagne, 13 ℔ 16 ß 11 ₰; à Verneuil, 13 ℔ 16 ß; — à Conches, 17 ℔ 5 ß; — à Bernay, 14 ℔ 17 ß; — à Liſieux, 14 ℔; — à Falaiſe, 12 ℔ 16 ß; — à Argentan, 14 ℔ 5 ß; — à Domfront, 9 ℔ 18 ß 4 ₰.

De LYON *le* 10 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Lyon, 15 ℔ 15 ß 5 ₰; à St. Etienne, 19 ℔ 9 ß; — à Montbriſon, 15 ℔ 11 ß 4 ₰; — à Roanne, 15 ℔; — à Ville Franche, 16 ℔ 16 ß.

De LIMOGES *le* 12 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Limoges, 16 ℔ 16 ß; à Angoulême, 21 ℔ 19 ß 3 ₰; — à Tulle, 14 ℔ 7 ß; — à Brives 17 ℔ 14 ß 5 ₰.

De GRENOBLE *le* 14 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Grenoble, 20 ℔ 2 ß 10 ₰; — à Vienne, 17 ℔ 5 ß 7 ₰; — à Valence, 20 ℔ 11 ß 8 ₰; — à Romans, 18 ℔ 7 ß 6 ₰; — à Montelimart, 22 ℔ 15 ß; à Creſt, 20 ℔ 5 ß; — au Buis 22 ℔ 6 ß 8 ₰; à Gap, 20 ℔ 6 ß 3 ₰; — à Embrun 19 ℔ 13 ß 9 ₰; — à Briançon, 19 ℔ 13 ß 9 ₰.

De ROUEN *le* 14 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la 2e. quinzaine du mois dernier, à Rouen, 16 ℔ 19 ß 6 ₰; à Louviers, 16 ℔; — à Pont-Audemer, 16 ℔ 6 ß 6 ₰; — à Pont-l'Evêque, 15 ℔ 6 ß 3 ₰; — à Caudebec, 15 ℔ 2 ß 8; — à Montivilliers, 17 ℔; — à Arques, 18 ℔ 11 ß 9 ₰; — à Eu 16 ℔ 5 ß 8 ₰; à Neuf-Chatel, 14 ℔ 15 ß 2 ₰; — à Lyons, 14 ℔ 15 ß 2 ₰; — à Giſors, 14 ℔ 18 ß 8 ₰; à Magny, 16 ℔; — à Andely, 14 ℔ 7 ß; — à Evreux, 14 ℔ 18 ß 1 ₰.

SUITE *des meſures en uſage dans le Commerce.*

ART. 8. ITALIE.

MODENE, *ſection douziéme.*

C'eſt la grande *braſſe* de Veniſe, dont nous traiterons à la ſection 21, qui eſt en uſage à Modene pour meſurer les longueurs.

NAPLES. *ſection* 13.

A Naples, & généralement dans tout le Royaume de ce nom, la meſure commune pour toutes les étoffes, eſt la *canne*, qui contient 8 pans. Elle eſt égale à 3 $\frac{1}{10}$ *covados* de Portugal, & par conſéquent 100 de ces *cannes* doivent rendre 308 $\frac{1}{5}$ *covados*. L'aune de Paris n'ayant que 4 $\frac{1}{2}$ pans, 100 aunes ne feront que 56 $\frac{1}{4}$ cannes Napolitaines.

Les grains s'y vendent au *carro*, compoſé de 36 *tomolis*, chacun de 40 *rotolos* du gros poids de Naples: le *tomoli* doit faire 3 $\frac{3}{4}$ *alqueires* de Portugal. Cent *tomolis* font 35 $\frac{1}{4}$ ſeptiers de Paris, & 100 ſeptiers de Paris rendent 283 $\frac{5}{8}$ *tomolis* à Naples.

On y vend le vin ordinairement au *barril*, qui répond à 20 *canades* de Lisbonne.

A l'égard de l'huile, la vente s'en fait à la *ſalme*, de 16 *tomolis*. Le *tomoli* eſt égal à 7 $\frac{1}{4}$ *canades* de Lisbonne. Si vous prenez 5 $\frac{1}{2}$ *ſalmes*, vous aurez exactement le tonneau d'huile de 236 *galons* de Londres,

La *ſalme* peſe 55 ℔ de Portugal, & chaque livre eſt d'un ſeiziéme plus foible que celle de Paris.

DE St. MALO, *le* 17 *Avril* 1765.

Il eſt ſorti de notre Port depuis un mois, 40 Bâtimens pour la pêche de la morue au grand banc de Terre-Neuve; il y en a encore 18 à 20 qui ſe préparent à partir pour la même deſtination.

Il a été auſſi expédié dans le même intervalle, 5 autres Bâtimens, ſavoir, 2 pour la côte de Guinée, 2 pour la Mar-

tinique, & 1 pour Cayenne.

Il eſt entré ici depuis le 15 du courant, le Navire le *Comte de la Tour d'Auvergne*, Capitaine *Lafoſſe*, Armateur M. *Sebire* l'aîné; — le Navire l'*Anne*, Capitaine *Deſbois*, Armateur M. *Gautier* l'aîné, tous deux venant de Marſeille & du Havre ſur leur leſt, avec quelque peu de laine, de coton, d'huile, de ſavon, de plâtre, de moulages & de bouteilles vuides.

Le Navire le *Jean-Baptiſte*, Capitaine Me. *Joſeph Benard*; — le Navire la *Reine*, Capitaine Me. *François Noel*; — celui la *Marguerite*, Capitaine Me. *François Gugnen*; — & le Navire l'*Aimable St. Jean*, Capitaine Me. *Jean Bouchard*, venant de Bordeaux, chargés de vin & d'eau-de-vie, pour cette Ville.

Le Navire la *Reine des Anges*, Capitaine Me. *Auguſtin Pioche*, venant de St. Sebaſtien en Eſpagne, chargé de 550 *quintaux* de mache-fer d'Eſpagne; — de 20 ancres de fer, peſant 13, 231 ℔; — de 80 *tracques* d'avirons; — de 250 pierres à meules aſſorties.

Le Navire la *Reine Marie*, Capitaine M. *Yves Gallais*, & le Bâtiment la Ste. *Anne*, Capitaine M. *Jean Laſſieux*, venant d'Oleron & de l'Iſle de Ré, chargés de 182 muids de ſel & de 4 tonneaux de vin.

DU HAVRE *le* 17 *Avril* 1765.

La cargaiſon du Navire le St. *Jean-Baptiſte*, Capitaine *Maurriſſe*, venu de la Martinique, dont l'arrivée dans ce Port, a été annoncée dans la précédente Gazette, conſiſtoit en 8 barriques, 1 tierçon, 4 quarts de ſucre tête; — 76 barriques, 1 tierçon, 31 quarts & 7 ſacs de caffé; — 17 futailles & 27 ſacs de cacao; — 20 balles & 2 ballots de coton; — 135 caiſſes de ſavon, & en 4 caiſſes de liqueurs.

Il eſt auſſi entré dans ce Port le 14 du préſent mois, le Senau Hollandois le *Poſtillon Galere*, Capitaine *Melles Stevens*, venant de Marviedro en Eſpagne, chargé de 49 pipes, 30 demi pipes de vin; de 36 pipes d'huile, & de 122 balles de laine.

Le Brigantin Eſpagnol, le *St. François Xavier*, Capitaine *Puych de la Obeaga*, venant de Bilbao, chargé de laine.

Le Navire le *Théſée*, Capitaine *Lenormant*, eſt ſorti de ce Port le 16 du courant, pour aller à la côte d'Angole.

DE HONFLEUR, *le* 14 *Avril* 1765.

Le prix des bleds eſt un peu augmenté; le meilleur bled froment a été vendu juſqu'à 23 ℔ 10 ß, & 23 ℔ 15 les 5 *boiſſeaux*, meſure d'Auge, peſant enſemble 330 à 335 ℔.

Le 11 & le 12 de ce mois, il eſt parti de ce Port 11 Navires, dont 8 allant au grand banc de Terre-Neuve, paſſeront par la Rochelle pour y prendre leur ſel; 1 allant à Caen chargé de bois; le *Normand* & le *Duc de Sully*, de 350 tonneaux, allant en droiture à la Guadaloupe.

La nuit du 12, il eſt entré le Navire le *Miromeſnil*, de 200 tonneaux, Capitaine *Canu*, Armateur M. *Premord*, venant de Rouen, pour armer en ce Port. On ignore encore quelle ſera ſa deſtination.

Le Navire le *Marquis de Brancas*, de 350 tonneaux, eſt actuellement en charge pour la Guadaloupe, où il ſe rendra en droiture, & partira du 25 au 26 de ce mois; ceux qui voudront s'y embarquer en qualité de paſſagers, ou y faire paſſer des marchandiſes, s'adreſſeront ici à M. *Premord* Négociant & Armateur dudit Navire, ou au Capitaine *Heuzey*, à ſon bord.

DE PARIS *le* 18 *Avril* 1765.

Etat des marchés de Seaux & de Poiſſi, des 8 *&* 11 *Avril* 1765.

La vache s'eſt vendue depuis 40, 44, 55 ℔, juſqu'à 90 & 110 ℔.

Le bœuf, depuis 105, 110, 130, 150 ℔, juſqu'à 200, 230, 260, 270 & 290 ℔.

Le veau s'eſt vendu depuis 22, 24, 30, 36 ℔, juſqu'à 48, 50 & 55 ℔.

Le mouton s'eſt vendu depuis 6, 7, 9, 10 ℔, juſqu'à 15, 18, 22, & 25 ℔.

Ce qui établit la viande l'une dans l'autre ſur le pied de 7 ß 3 ₰ la ℔, ſans y comprendre les droits d'entrée.

Prix de l'or & de l'argent à Paris le 20 *Avril.*

L'argent fin, 53 ℔ 7 ß 6 ₰; — l'argent au titre de 11 *deniers* 10 *grains*, 52 ℔; — les piaſtres, 48 ℔ 12 ß 6 ₰ le *marc*. Il n'y a point de variation ſur les différens prix de l'or.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le 18 & le 19 Avril 1765, la riviere étoit à 4 pieds 5 pouces; le 20, à 4 pieds 3 pouces; & le Dimanche 21, à 4 pieds 1 pouce au-deſſus des plus baſſes eaux.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1765.	*Du Vendredi 19.*	*Du Samedi 20.*
Actions des Indes.	an.	. . . . .
	1e. ap. . . . . 1197 ½	1197 ½. . . . .
	2e. ap. . . . . 1397 ½	1395 . . . . .
Emprunts de la Compagnie.	440	440 . . . . .
Promeſſes de la Compagnie.	. . . . .	10 ¼ . . . . .
Actions des Fermes.	982 ½	985 . . . . .
Troiſiéme Loterie Royale.	. . . . .	. . . . .
Lots de la troiſiéme Loterie.	8e. t. 16	8e. 5e. 6e. 16 ¼ . . . .
Duplicata de la troiſiéme.	. . . . .	58 . . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .
Deux ſols pour livre du Dixiéme.	⅘ 10	8 ¾ . . . . .
Annuités.	440	440 . . . . .
Coupons d'Annuités.	87	86 ½ . . . . .
Emprunt de 50 millions.	14 ¼	14 ¼ ⅘ 14 ¾ . . . .
Colonies, 1759.	15 ½	15 ½ . . . . .
Récépiſſé des Monnoies.	. . . . .	. . . . .
Époques.	5e. 11. 12e. 16 ½ . . .	8e. à 12e. 6 ½ . . . .
Canada	. . . . .	33 . . . . .
CONTRATS.		
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .
A 4 p ⅌	. . . . .	. . . . .
A 3 p ⅌ ſur les Cuirs.	. . . . .	50 . . . . .
A 3 p ⅌ ſur les Poſtes.	. . . . .	. . . . .
Bretagne.	. . . . .	10 . . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .
Bourgogne.	. . . . .	. . . . .
Sur le Clergé.	. . . . .	. . . . .
Tailles { Généralité de Paris.	. . . . .	. . . . .
Tailles { Généralité de Province.	. . . . .	. . . . .
Comp. des Indes à 4 p ⅌.	. . . . .	. . . . .
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ½ à ⅝	56 ⅝ . . . . .
Londres.	31 5/16	31 5/16 . . . . .
Hambourg.	178 ¾	178 ¾ . . . . .
Madrid.	15 3	15 3 . . . . .
Cadix.	15 2	15 2 . . . . .
Livourne.	96 ½	96 ½ . . . . .
Lyon, *Pâques.*	½ p ⅌ pte.	½ p ⅌ pte. . . . .

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau de Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant 8 pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1765. Du Mardi 16 Juillet.

AGRICULTURE.

DE LONDRES, *le* 1^er^. *Juillet* 1765.

Prix des grains ledit jour.

LE froment 32 à 49 ß *ſterling*; — la dreche, 24 à 28 ß; — le ſeigle, 23 à 24 ß; — l'orge, 20 à 21 ß; — l'avoine, 14 à 17 ß *ſterl.* le *quarter*.

EXTRAIT *d'un mémoire ſur la conſtruction des grands chemins.*

L'Auteur, après avoir donné au Gouvernement des éloges mérités ſur la libre exportation des grains, paſſe aux autres entraves qui ont énervé la vraie ſource de la puiſſance de l'Etat, & propoſe les moyens de procurer à l'agriculture cette activité qui la rendra, dit-il, féconde, ſans le ſecours des leçons minutieuſes de la théorie.

En effet, c'eſt moins à éclairer le Laboureur, qu'à tâcher de le faire ſoulager du fardeau qui l'accable, que les Sociétés d'agriculture doivent employer tous leurs ſoins. Il a moins beſoin de lumieres que de richeſſe & de liberté; ainſi elles doivent chercher tous les moyens de procurer à la campagne ces deux ſeuls principes de ſa fécondité. Sans elles le terrein le plus fertile ſe couvre de landes; dès qu'elles reparoîtront, l'intelligence & l'activité renaîtront avec elles... Ces principes découvrent aux Sociétés d'agriculture, que leur rapport le plus utile doit être entre le Miniſtere & les Cultivateurs; elles doivent être les yeux du premier, & les organes des derniers.

C'eſt en rempliſſant ces utiles fonctions que ces Sociétés ont demandé la libre exportation des grains. C'étoit le premier bienfait néceſſaire pour donner de la valeur aux denrées; le ſecond, & celui qui doit le ſuivre immédiatement, eſt de multiplier leurs débouchés. En vain on auroit obtenu la liberté de tranſporter les grains, ſi l'on manque de chemins & de rivieres pour les offrir aux conſommateurs. L'intérieur des Provinces manque d'iſſues pour y aborder: ce ſeroit cependant ces ramifications de l'intérieur qui pourroient lui communiquer le mouvement & la vie; mais la crainte de voir employer la reſſource ruineuſe des corvées, forceroit de regarder comme une grace le droit d'être privé pour toujours de l'avantage de l'exportation.

C'eſt ſur la douloureuſe alternative d'être ſans communications, ou de les payer auſſi cher, que l'Auteur a fixé ſes regards. Il commence par montrer les abus crians & les dépenſes énormes de la corvée; enſuite il préſente les moyens ſimples & naturels que la raiſon offriroit pour créer, & pour entretenir des communications utiles & ſolides entre toutes les Provinces de la France, en ſuppoſant qu'il n'en exiſtât aucune. Les conſéquences claires de ces principes, formeront le plan d'adminiſtration qu'il propoſe de ſubſtituer aux corvées qui déſolent & dépeuplent les campagnes. L'Auteur eſt convaincu qu'on ne ſauroit ſupprimer avec trop de promptitude ce fleau terrible.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Quand l'Etat héſiteroit d'accorder ce bienfait à ſes intérêts, il ne peut le refuſer à l'humanité.

Le Mémoire de cet Auteur eſt diviſé en trois parties : dans la premiere, il fait voir que les corvées ſont une ſource d'abus par trois motifs frappans ; 1°. Rien de plus abuſif que leur opération ; 2°. Rien de plus ruineux que leur dépenſe. 3°. Rien de plus injuſte que l'aſſujettiſſement de ceux que l'on y ſoumet.

Dans la ſeconde, l'Auteur ſuppoſant qu'il n'y eût aucun chemin conſtruit dans le Royaume, que l'Etat jaloux de répandre l'aiſance dans les campagnes, & ſeconder l'activité du commerce, voulût ouvrir tous les débouchés que la néceſſité & les deſirs des Citoyens indiqueroient, dit qu'il ſeroit naturel, pour prendre un parti avantageux à chaque Province, & pour ſe mettre à l'abri des pieges du crédit, de conſulter les Négocians des villes capitales, les Propriétaires & les Commerçans de chaque Province, afin d'apprendre d'eux les communications réellement favorables. L'agriculture & le commerce ſont ſeuls en état de les tracer : leurs réflexions ſe réuniront à peſer les profits & la dépenſe de chaque route, & à ſe cotiſer pour les frais d'un établiſſement qui doit les enrichir.

Dans la troiſiéme enfin, il exige, pour rendre utile & durable cet ordre une fois établi, trois choſes eſſentielles; la premiere, que la dépenſe ſoit repartie en proportion des richeſſes de chaque Citoyen, & en meme temps aux avantages qu'il doit en retirer; la ſeconde, que l'adminiſtration en ſoit claire, ſimple & douce ; & la troiſiéme, que la main-d'œuvre des journaliers ſoit payée avec la liberté de mettre d'autres Ouvriers à leur place, quand ils jugeront à propos de le faire par économie.

Nous n'avons pu rapporter dans un ſimple extrait, les raiſons ſolides & judicieuſes, dont cet Auteur appuie ſon ſentiment. Nous nous réſervons dans un de nos Journaux à donner au public un plus long détail de ce Mémoire intéreſſant.

DE PARIS, *le* 10 *Juillet* 1765.

Supplément au traité de la conſervation des grains, contenant pluſieurs expériences nouvelles ; une méthode de conſerver les grains plus ſimple que celle qui a été publiée en* 1745, *par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie royale des Sciences. Paris*, chez H. L. Guerin & L. F. Delatour, *rue St. Jacques à Saint Thomas d'Aquin* 1765, *in*-12, *avec figures.

L'ouvrage que nous annonçons ici, tient de trop près à l'agriculture, & intéreſſe aſſez le commerce pour ne pas eſpérer que le public nous ſaura gré de le lui faire connoître. L'Auteur de ce livre eſt M. Duhamel, célebre par pluſieurs écrits qui ont tous pour objets les progrès de l'agriculture. Cet ouvrage ne préſente point des raiſonnemens vagues ; mais une ſuite d'expériences que cet Auteur nous apprend avoir commencées dès 1735. Il rendit compte de leur ſuccès à l'Académie des Sciences en 1745, il les fait connoître au public dans ſon livre, intitulé, *Traité de la conſervation des grains, & en particulier du froment*, imprimé en 1753, chez les mêmes Libraires qui débitent le ſupplément, & réimprimé en 1754.

Des amateurs d'agriculture ont fait, d'après cette méthode, des épreuves dont ils ont eu lieu d'être ſatisfaits, & dont M. Duhamel a eu ſoin de rendre compte dans pluſieurs des volumes du traité de la culture des terres, & dans les élémens d'agriculture que nous annonçames lorſqu'ils parurent.

Cependant, malgré la certitude de ces ſuccès, M. Duhamel, voulant mettre cette méthode plus à la portée de tous les Agriculteurs, a tâché de la ſimplifier, & de la rendre moins couteuſe. C'eſt du réſultat des tentatives qu'il a faites, pour remplir ce but, dont l'Auteur inſtruit le public dans le ſupplément que nous annonçons. Il y rend compte auſſi des heureux ſuccès dont cette méthode a été ſuivie. On trouve à la fin nombre de Mémoires d'agriculture que des perſonnes de différentes Provinces du Royaume, ont adreſſés à l'Auteur. Ces Mémoires ſont une ſuite naturelle des *élémens d'agriculture*. M. Duhamel termine ce volume par une analyſe raiſonnée avec ce détail des occupations de pluſieurs Sociétés d'agriculture dans le Royaume.

COMMERCE.

DE PETERSBOURG, *le* 21 *Mai* 1765.

ON reçoit journellement ici des nouvelles qui confirment que la mer, qui fait la ſéparation du Kamtſchatka, eſt remplie de petites Iſles, & qu'il n'y a que deux dégrés & demi de diſtance entre la pointe de Kamtſchatka la plus avancée dans la mer, & les côtes de l'Amérique qui ſe trouvent ſituées à l'Eſt de cette peninſule. On préſume de là que l'Aſie & l'Amérique ſe joignoient anciennement par cet endroit, car on a remarqué beaucoup de rapport entre les Habitans de ces parties du monde, quant à la taille, à l'habillement, au langage, *&c.*

DE LONDRES, *le* 29 *Juin* 1765.

Il ſe fait actuellement à Spithalfield, pour une perſonne de grande diſtinction, une piece d'étoffe de ſoie dont l'aune coûtera, à ce qu'on prétend, cinquante guinées, quoiqu'il n'y entre ni or ni argent.

Un riche marchand de Londres a acheté le ſecret d'une machine, au moyen de laquelle il pourra faire fabriquer d'excellens bas de ſoie, à beaucoup meilleur marché que ceux de France. Rien ne ſeroit plus avantageux pour les intérêts du commerce de ce Royaume. *

On aſſure qu'à la faveur d'une certaine omiſſion dans un des derniers actes du Parlement, il ne ſe trouve plus de droits que l'on puiſſe percevoir ſur une eſpece particuliere de draps de Ruſſie, & que cela aura lieu juſqu'à ce que l'on y ſubſtitue un nouvel impôt; de ſorte que celui qui importera de ces marchandiſes, peut actuellement les débarquer à la Douane, ſans payer aucun droit.

Un grand nombre d'Ouvriers en ſoie de Spitalfields, ſont partis pour Chatham, où ils vont s'engager dans les Régimens qui ſont dans les cazernes de Brumpton.

* *On a lieu d'attendre de la généroſité des Anglois la deſcription d'une machine auſſi utile. Les découvertes dans les Sciences & les Arts, ſont le domaine de tous les peuples.*

Il a été convenu entre MM. Boldero, Carter & Boldero Banquiers dans *Lombard-ſtreet*, que leur ſociété ceſſeroit d'avoir lieu le 6 Août prochain. On donne avis en conſéquence aux perſonnes qui ont des affaires avec leur maiſon, que les livres, caiſſes & marchandiſes de ladite ſociété, ſeront de ce jour dans les mains de John Boldero, Richard, Carter & Compagnie, qui feront, pour leur propre compte, les affaires de banque dans Lombardſteet & que Henri Boldero & Compagnie ſe ſont auſſi ſéparés d'eux dans le meme deſſein, & demeureront dans la meme rue de Lombardſtreet.

On mande de Penſacola, que le Gouverneur Johnſon a offert une récompenſe conſidérable à quiconque pourroit découvrir dans quelque partie de cette Province, l'arbre ou arbuſte qui produit le quinquina.

EXTRAIT *d'une lettre écrite de* BOSTON *dans la Nouvelle Angleterre, en date du* 25 *Avril* 1765.

Nous apprenons avec la plus grande ſatisfaction que la plupart des principaux Habitans de cette ville & de pluſieurs autres, ont refuſé d'acheter les agneaux apportés à notre marché. Nous eſpérons qu'ils perſévereront dans cette bonne réſolution, non ſeulement parce que nous avons beaucoup d'autres proviſions, mais encore parce que nous poſſédons une grande quantité de laine, dont le produit d'une ſeule année ſera ſuffiſant pour établir une manufacture conſidérable au moins pour nos propres habillemens & ceux de nos enfans; nous nous flattons que dans peu les femmes ſe feront une eſpece de gloire de porter des vêtemens qu'elles auront filés elles mêmes.

On écrit de Quebec, que les glaces qui couvroient le lac ſupérieur du Canada, s'étoient diſſipées le 4 Avril dernier, & que les vaiſſeaux déſignés par le Général Murray, pour la découverte des rives occidentales du lac ſupérieur, ſeroient prêts à appareiller le premier de Mai. Ces bâtimens portent le Pere Tabo Jéſuite, quelques détachemens de Troupes, deux interpretes Indiens & une quantité de marchandiſes deſtinées à faire

des préſens aux Sauvages, avec qui l'on veut établir un commerce de fourures.

On écrit de Leith, que la plupart des vaiſſeaux qui ſont partis de ce Port pour la pêche de la baleine dans le Groenland, n'ont point eu de bonheur cette année; le Royal Bounty n'en a pris qu'une ſeule.

Suivant les lettres de Cornwall & de Devonshire, il paroît que la pêche de la ſardine ou pilchard ſur ces côtes, ſera cette ſaiſon, beaucoup plus conſidérable qu'elle ne l'a été depuis long-temps. On a reçu ordre en dernier lieu d'en envoyer pluſieurs milliers de barils à Hambourg, à Brême & dans divers autres endroits.

On mande de Hanovre, que le prix du froment & du ſeigle, a augmenté ſi conſidérablement, que la régence de l'Electorat s'eſt déterminée à publier un Edit en date du 6 Juin, par lequel l'exportation de ces denrées, hors du Pays, eſt défendue, ſous peine de mort.

Le Samedi 22 de ce mois, cinq hommes portant des caſaques de liege, & parmi leſquels il y en avoit deux qui ne ſavoient pas nager, & un autre qui avoit les pieds & les mains liés, ſe mirent à l'eau à marée baſſe, vers les freres blancs (Whitefriars) ils allerent ainſi juſques par de-là le Pont, pour faire voir l'utilité & l'avantage de ces caſaques. Un de ces hommes s'étoit laiſſé tomber du haut du pont de Londres dans la riviere.

Hier 26 on fit ſur la Tamiſe l'épreuve de l'uſage & de l'utilité du collier & de la ceinture de marine. Cinq hommes qui n'avoient jamais nagé de leur vie, allerent du pont des Freres Noirs, paroiſſant toujours debout juſqu'au pont de Londres, ſous lequel ils paſſerent avec la marée deſcendante, & la chute d'eau étant auſſi forte qu'il ſoit poſſible. Deux de ces hommes ſonnerent du corps de chaſſe pendant tout le temps qu'ils furent ainſi ſur la riviere.

Le nommé Millwood, Courtier de grains a paſſé un marché avec le Gouvernement pour 400 quarters de froment à 48 ß le *quarter*.

Le temps a été beau dans les Provinces de Norfolk, d'Eſſex, &c. les grains, & ſur-tout le froment, donnent en général de belles apparences, & font eſpérer une récolte très-abondante.

Le prix du froment dans les Comtés de Berk, de Bukingham & d'Oxford a diminué la ſemaine derniere de 4 ſchelins par *quarter*, & il eſt probable qu'avant peu il y baiſſera encore.

Il a été importé de France dans cette Ville les 27, 29 Juin & 2 Juillet derniers, 1800 quarters de froment; — 494 quarters de farine de froment; — 444 quarters de fleur de farine; — 1200 galons d'eau-de-vie; — 6 tonnes de vin.

Il a été exporté de Londres le 29 Juin, 500 quintaux de riz pour la Flandres; — le 2 Juillet, 200 quintaux de ſucre raffiné, pour Dunkerque.

De Dax, *le 29 Juin 1765.*

Prix des grains des 1, 8, 15 & 22 Juin 1765.

Froment, 54 ß 6 ₰ la *meſure*; — ſeigle, 36 ß 6 ₰; — millas, 31 ß 7 ₰; — millet, 36 ß 3 ₰; — panis, 23 ß 9 ₰; avoine, 32 ß 1 ₰ la *meſure*.

Réſine, 3 ℔ 11 ß 3 ₰; — bray, 3 ℔ 8 ß 3 ₰; — poix pege, 3 ℔ 16 ß 9 ₰ le *cent*; — le gaudron, 28 ℔ 12 ß 6 ₰ la *barrique*; — le gros baril, 9 ℔ 7 ß 6 ₰; le petit baril, 4 ℔ 16 ß 6 ₰.

De la Rochelle, *le 6 Juillet 1765.*

Il n'y a point ici de variation dans les prix des denrées de l'Amérique, ni dans ceux des grains. L'eau-de-vie de cette Ville eſt demandée à 88 ℔ les 27 veltes, mais perſonne ne veut vendre à ce prix. L'eau-de-vie de l'Iſle de Ré vaut 86 à 88 ℔; celle de Seudres & d'Oleron, 82 à 83 ℔; & l'eau-de-vie de Cognac, 93 ℔ les 27 *veltes*.

Les dernieres pluies ont dérangé les marais ſalans, ce qui a fait monter le prix du ſel de chaudiere de Seudres à 600 ℔; le blanc à 650 ℔; le ſel blanc de St. Martin, à 670 ℔ & 680 ℔ les 28 *muids*, quittes à bord des navires.

Le navire la *Dordogne*, Capitaine *Doges*, arrivé ici le 3 de ce mois, venant de la Guadaloupe, a apporté 80 barriques, 1 quart de ſucre brut; — 65 barriques, 2 quarts de ſucre terré; — 21 barriques, 42 quarts, 1 ancre & 1 ſac de café.

Il eſt ſorti de ce Port pendant le mois de Juin dernier, 26, 326 ℔ d'indigo ; — 256, 800 ℔ de ſucre brut ; — 170, 228 ℔ de ſucre blanc ; — 43, 767 ℔ de ſucre en pain ; — 51, 918 ℔ de café ; — 457 ℔ de rocou ; — 1486 groſſes barriques, 5 quarts d'eau-de-vie.

EXTRAIT *d'une lettre écrite de Bourges le 2 Juillet* 1765.

Bourges, dit Tite-Live, eſt une des plus anciennes villes des Gaules. Placée au centre de la France, cette ville fut déclarée en 1484 aux Etats convoqués & aſſemblés à Tours, la plus propre & la plus commode du Royaume pour le commerce intérieur : cette déclaration ſe fit du conſentement & de l'avis de tous les Marchands regnicoles & étrangers, qui obtinrent du Roi l'établiſſement des foires qu'on transféra depuis à Lyon, après un incendie général. Cet incendie, dans lequel 7500 maiſons qui logeoient 9500 familles, furent conſumées, cauſa la perte entiere du commerce de cette ville, & la ruine de ſes Habitans. . . .

Un ſeul Marchand de Bourges fournit à Charles VII tout l'argent dont il eut beſoin pour reconquérir la Normandie, & chaſſer les Anglois du Royaume. Non ſeulement avant le ſéjour que ce Roi fit à Bourges, mais encore long-temps après, cette ville étoit une des plus commerçantes, par les avantages de ſa poſition, par les différentes denrées qu'elle produit & par les Fabriques qui y étoient établies. Quand nos faſtes n'atteſteroient pas quels étoient anciennement ſon commerce & ſon opulence, ces édifices bâtis par ſes Négocians, & qui, malgré leur vétuſté, ſubſiſtent encore, en ſeroient une preuve évidente. Cette ville, à la vérité, eſt devenue par des incendies multipliés, & d'autres événemens, peut-être encore plus funeſtes, une vaſte ſolitude ; mais quelques ſecours ranimeroient ſon induſtrie, & feroient revivre ſon ancienne ſplendeur.

Le moyen le plus propre à relever le commerce languiſſant de cette ville, ſeroit ſans doute l'établiſſement de canaux & de grandes routes que l'on feroit facilement en cette Province, ſans beaucoup de frais. La multitude des rivieres qui la coupent, la traverſent & l'entourent, préſentent toutes les facilités poſſibles d'y établir des canaux de communication avec les plus riches Provinces du Royaume, & avec Paris même.

Perſonne n'ignore que ce n'eſt que par une correſpondance continuelle & réguliere que l'on peut eſpérer le débouché des denrées qu'on y cultive, & que de ce débouché conſtant, naîtroient infailliblement une meilleure culture, une population plus nombreuſe, & une plus grande opulence.

Nos grains, nos laines, nos chanvres, nos foins, nos bois & nos vins, périſſent ſouvent dans les lieux, faute de pouvoir les tranſporter dans d'autres Provinces qui ſont dans la diſette, ou tombent, dans les années de bonne récolte à un ſi vil prix, que le Cultivateur en eſt ſouvent preſque ruiné, ou du moins en eſt découragé.

DE ROCHEFORT, *le* 5 *Juillet* 1765.

Il a été importé dans ce Port pendant le mois de Juin dernier, les marchandiſes ci-après détaillées, ſavoir :

De l'AMÉRIQUE, 890 bouteilles de liqueurs ; — 850 ℔ de canefice ; — 2097 ℔ de café ; — 580 ℔ de ſirops & de confitures ; — 115 ℔ de cacao ; — 12 ℔ de chocolat ; — 360 ℔ de coton en graine ; 200 ℔ de coton en laine ; — 1000 ℔ de bois de fer ; (*a*) — 325 ℔ de bois de Gayac ; — 3300 ℔ de bois d'Acajou ; — 60 ℔ de ſucre.

De l'ESPAGNE, 19, 960 ℔ de fer en barres.

De l'ANGLETERRE, 163 tonneaux de charbon de terre.

De la HOLLANDE, 19 barils de fer blanc, grand modele ; — 60 barils de fer blanc, petit modele ; — 7840 ℔ de cuivre brut ; 3840 ℔ de fil de laiton ; — 600 ℔ de merceries.

Il a été exporté pendant le même mois

(*a*) Bois de fer ; *ce bois eſt ainſi nommé à cauſe de ſa dureté ; on nous l'apporte de l'Amérique en groſſes pieces : il eſt très-peſant, ſa couleur eſt rougeâtre, & on l'emploie pour la menuiſerie. Les Indiens en font divers inſtrumens, ils le nomment* létre. *ils ſe ſervent de l'écorce de ce bois qu'ils rapent pour exciter la tranſpiration dans leurs maladies.*

les marchandiſes ſuivantes, ſavoir:

Pour l'Angleterre, 276 quintaux de graine de lin; 299 barriques, 26 veltes d'eau-de-vie.

Pour Miquelon, 16 tonneaux de vin de Bordeaux; — 3 tonneaux de vin de Saintonge; — 140 ℔ de jambon; — 108 ℔ d'huile d'olive; — 50 ℔ de ſavon; — 100 ℔ de chandelle; — 9 muids de ſel; 27 barrils de farine; — 573 aunes de drap de laine.

De Laval, *le 6 Juillet* 1765.

Il eſt ſorti pendant le quartier d'Avril dernier, par les Bureaux de Laval, de Mayenne & de Château-Gontier, 9295 pieces de toiles de Laval de différentes qualités, deſtinées tant pour la France que pour l'Etranger. Pendant le quartier d'Avril 1764, la quantité de la ſortie de ces toiles étoit de 9444 piéces, ce qui opere une diminution de 149 pieces ſur le quartier d'Avril 1765.

Réponse *à la queſtion propoſée dans la Gazette du 29 Juin*, N°. 9 *page* 71.

Un Banquier à qui un Négociant remet 100 M. L. de lettres de change dont il y en a pour 50 M. L. de proteſtées, ne prend ſa commiſſion que ſur les autres 50 M. L. qui ſont acquittées, parce qu'il crédite ſon Correſpondant de la ſomme qu'il perçoit, & non de celle qui lui eſt envoyée à recevoir, qui n'acquiert de valeur réelle & le droit de commiſſion, que par le payement.

Un Correſpondant qui convertit en argent par la négociation 100 M. L. d'effets royaux à 30 pour cent de perte, n'a de commiſſion acquiſe que ſur les 70 M. L. qui rentrent au profit de ſon commettant.

Un Commiſſionnaire auquel on donne ordre de vendre une cargaiſon qui a coûté 100 M. L. perçoit ſa commiſſion ſur la vente, ne ſeroit-elle que de 50 M. L. nullement ſur la facture de l'achat.

L'homme du Canada qui a envoyé à des Marchands en France, 200 M. L. en billet de monnoye ne doit donc payer la commiſſion que ſur les 75 M. L. valeur effective provenante de ſes remiſes, & dont il eſt crédité chez ſes Correſpondans.

C'eſt la valeur réelle que produiſent les effets remis à un Commiſſionnaire qui regle ſa commiſſion; il ſeroit injuſte dans le ces préſent d'exiger la commiſſion ſur la totalité des 200 M. L. la perte d'un commettant ne peut ni ne doit engendrer des profits en faveur d'un Commiſſionaire: d'ailleurs l'uſage conſtant ſuivi pour les objets ci-deſſus, fait loi pour la queſtion propoſée, & la décide inconteſtablement.

Quant au prix de cette commiſſion, on préſume que l'offre d'un pour cent ſur la remiſe *bonifiée*, eſt ſuffiſante, ſur-tout en payant les débourſés.

De Paris, *le 9 Juillet* 1765.

On vient d'apprendre la relâche à Toulon du vaiſſeau à fret le *Grand Bourbon*, venant des Iſles de France & de Bourbon, avec un chargement de huit mille balles de café du cru de cette derniere Iſle. Ce vaiſſeau a dû s'en expédier du premier vent favorable pour ſe rendre à Marſeille, lieu de ſa deſtination.

QUESTION.

Pierre, peu verſé dans les affaires du commerce & ſur-tout de la banque, a été en correſpondance de négociation pendant l'eſpace de dix ans, avec *Paul* Banquier: leurs Négociations ont été ſi conſidérables pendant ce temps, que le premier a reçu du dernier 396, 000 ℔ tant en eſpèces qu'en effets, dont 196, 000 ℔ de ſes fonds 150, 000 ℔ des fonds d'une Société dans laquelle il étoit intéreſſé.

Il paroît que cette correſpondance de négociation demandoit du Banquier un compte au moins chaque année; cependant *Pierre* a pluſieurs fois demandé inutilement ce compte, quoiqu'il ait été obligé lui-même d'en rendre un à ſes aſſociés, & qu'il n'ignorât pas que *Paul* lui devoit conſidérablement. *Pierre* s'eſt vu forcé de pourſuivre *Paul* en Juſtice; mais au moment qu'il alloit commencer ſon inſtance, *Paul* eſt décédé: dans quel embarras ce refus de compter de la part de *Paul*, ne jette-t-il pas *Pierre*? Il ſait que *Paul* a pour environ 40, 000 ℔ de billets tous endoſſés de lui, & pour la meme valeur de lettres de change, pour ſervir de caution à ces mêmes billets, ſans que Paul lui ait donné de reconnoiſſance; que ces billets & ces lettres de change ne formoient qu'une ſeule & meme ſomme de 40, 000 ℔; *Pierre* s'eſt adreſſé au tu-

teur des enfans mineurs de *Paul* pour compter de la négociation, & sur le refus de la part de celui-ci, *Pierre* l'a fait ordonner en Justice ; mais les regiſtres qu'on lui a préſentés, n'étoient ni cotés ni paraphés du Juge, carnets informes & mémento à volonté : on prétend qu'il doit ajouter foi à de pareils regiſtres, & qu'il doit compter deſſus.

Ceci poſé, on demande, 1°. Si *Paul* a pu exiger de Pierre les 40, 000 ℔ de lettres de change, pour caution des 40, 000 ℔ de billets que *Pierre* lui avoit négociés, ſans lui en donner de reconnoiſſance.

2°. Si *Paul* ayant fait avec *Pierre* des négociations ſi conſidérables, il n'a pas dû à ce dernier un compte exact, ſi dans la poſition de *Pierre*, le tuteur des enfans mineurs de *Paul*, peut lui refuſer ce compte, ainſi que la repréſentation des regiſtres de banque ; ſi ces regiſtres ne doivent pas être en regle, conformément au tit. 3, art. 4 de l'Ordonnance pour le commerce du mois de Mars 1673,* principalement les regiſtres dans leſquels chaque particulier, en compte courant, doit avoir ſon article, & ſon compte ouvert.

3°. Comme le tuteur des enfans mineurs a continué la banque pendant environ 3 mois, ſi lorſqu'il a fermé ſa caiſſe, ſes regiſtres n'ont pas dû être clos & dépoſés au Greffe des Conſuls pour la recherche, dans le cas de conteſtation.

FINANCES.

De Londres, *le* 20 *Juin* 1765.

Les livres des actions de la Compagnie de la mer du Sud, ont été fermés le 19. Les actions étoient à 103. On les ouvrira le 31 du mois prochain.

Les livres de tranſport des nouvelles annuités de la même Compagnie, ont été fermés le 19, & ils ne ſeront ouverts de nouveau que le Mardi 30 Juillet prochain.

* *V. Bornier, p.* 459.

De Paris, *le* 15 *Juillet* 1765.

Offices *vacans aux parties caſuelles.*

Généralité de Bretagne.

L'Office de Lieutenant de Roi de Guérande, taxé à 3200 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de Guingamp, taxé à 1800 ℔.

L'Office de Gouverneur de Hedé, taxé à 2000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 1200 ℔.

L'Office de Gouverneur d'Hennebon, taxé à 4800 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 3000 ℔.

L'Office de Gouverneur de Joſſelin, taxé à 2400 ℔.

L'Office de Gouverneur de la Guerche, taxé à 2000.

Celui de Lieutenant de Roi de la même Ville, taxé à 1200 ℔.

L'Office de Gouverneur de Lanion, taxé à 4800 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 3000 ℔.

L'Office de Gouverneur de la Roche-Bernard, taxé à 2000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé 1200 ℔.

L'Office de Gouverneur de Lambale, taxé à 2000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 1200 ℔.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

Payeurs. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiment de Juillet.
Iſſaly,	3e.	Mperp. & viag.	26
Deſchamps,	5e.	M.	26
Amyot,	23e.	Z.	27
Baroy,	27e.	M.	26
Delacharmotte	30e.	perp.& tont.M	26
Bardin,	36e.	M.	20
Meulan,	44e.	1. 6 mois 1765,C.	24

Nota. Gazette N°. 13, page 103 à l'article de MM. les Payeurs des rentes, liſez, M. *Maupaſſant, quatriéme partie, a payé à toutes lettres, & a ouvert* 1765 *le* 5 *Juillet.*